

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CCAS - CCAS de VAL DE REUIL (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 26270050300010

POSTE COMPTABLE : SGC LES ANDELYS

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : BUDGET CCAS (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	19
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	20

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	21
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	24

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CCAS de VAL DE REUIL BUDGET CCAS	CA 2023
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0,00	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	66,92 %	NaN %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	101,67 %	NaN %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,23 %	NaN %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	NaN %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 704 976,37	G	2 628 626,05
	Section d'investissement	B	13 396,15	H	47 871,30

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	86 981,67 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	61 325,50 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 718 372,52	= G+H+I+J	2 824 804,52

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 704 976,37	= G+I+K	2 715 607,72
	Section d'investissement	= B+D+F	13 396,15	= H+J+L	109 196,80
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 718 372,52	= G+H+I+J+K+L	2 824 804,52

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immo.				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	631 652,33	522 664,26	56 495,78	0,00	52 492,29
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 837 700,00	1 784 585,82	127,20	0,00	52 986,98
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	302 676,67	297 255,69	1 724,32	0,00	3 696,66
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 772 029,00	2 604 505,77	58 347,30	0,00	109 175,93
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 800,00	3 369,51	0,00	0,00	2 430,49
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	700,00	636,42			63,58
022	Dépenses imprévues	15 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 793 529,00	2 608 511,70	58 347,30	0,00	126 670,00
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	38 118,00	38 117,37			0,63
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		38 118,00	38 117,37			0,63
TOTAL		2 831 647,00	2 646 629,07	58 347,30	0,00	126 670,63
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	45 900,33	113 684,73	0,00	0,00	-67 784,40
70	Produits services, domaine et ventes div	69 476,00	44 169,51	6 734,65	0,00	18 571,84
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 367 089,00	2 053 768,08	145 576,00	0,00	167 744,92
75	Autres produits de gestion courante	257 400,00	248 092,63	13 599,74	0,00	-4 292,37
Total des recettes de gestion courante		2 739 865,33	2 459 714,95	165 910,39	0,00	114 239,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 400,71	0,00	0,00	-1 400,71
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 739 865,33	2 461 115,66	165 910,39	0,00	112 839,28
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	4 800,00	1 600,00			3 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		4 800,00	1 600,00			3 200,00
TOTAL		2 744 665,33	2 462 715,66	165 910,39	0,00	116 039,28
Pour information		(3) 86 981,67				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	75 861,50	6 126,21	0,00	69 735,29
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	77 861,50	6 126,21	0,00	71 735,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 529,50	4 014,04	0,00	21 515,46
18	Compte de liaison : affectat° BA (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	1 655,90	0,00	1 344,10
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	28 529,50	5 669,94	0,00	22 859,56
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	106 391,00	11 796,15	0,00	94 594,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	4 800,00	1 600,00		3 200,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 800,00	1 600,00		3 200,00
	TOTAL	111 191,00	13 396,15	0,00	97 794,85
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	6 018,00	6 017,83	0,00	0,17
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 729,50	3 736,10	0,00	1 993,40
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	11 747,50	9 753,93	0,00	1 993,57
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	11 747,50	9 753,93	0,00	1 993,57
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	38 118,00	38 117,37		0,63
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	38 118,00	38 117,37		0,63
	TOTAL	49 865,50	47 871,30	0,00	1 994,20

CCAS de VAL DE REUIL - BUDGET CCAS - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 61 325,50			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	579 160,04		579 160,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 784 713,02		1 784 713,02
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	298 980,01		298 980,01
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 369,51	0,00	3 369,51
68	Dot. aux amortissements et provisions	636,42	38 117,37	38 753,79
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 666 859,00	38 117,37	2 704 976,37
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 600,00	1 600,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 014,04	0,00	4 014,04
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	6 126,21	0,00	6 126,21
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 655,90	0,00	1 655,90
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		11 796,15	1 600,00	13 396,15
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	113 684,73		113 684,73
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	50 904,16		50 904,16
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	2 199 344,08		2 199 344,08
75	Autres produits de gestion courante	261 692,37	0,00	261 692,37
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 400,71	1 600,00	3 000,71
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 627 026,05	1 600,00	2 628 626,05
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				86 981,67

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 017,83	0,00	6 017,83
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 736,10	0,00	3 736,10
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		38 117,37	38 117,37
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		9 753,93	38 117,37	47 871,30
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				61 325,50

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	631 652,33	522 664,26	56 495,78	0,00	52 492,29
60611	Eau et assainissement	18 000,00	17 717,09	0,00	0,00	282,91
60612	Energie - Electricité	59 000,00	44 176,07	13 384,54	0,00	1 439,39
60623	Alimentation	7 600,00	6 439,55	2 260,52	0,00	-1 100,07
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	229,31	0,00	0,00	1 770,69
60632	Fournitures de petit équipement	5 832,00	3 272,55	0,00	0,00	2 559,45
60636	Vêtements de travail	5 000,00	1 532,40	0,00	0,00	3 467,60
6064	Fournitures administratives	2 900,00	2 170,89	0,00	0,00	729,11
6068	Autres matières et fournitures	35 000,00	22 872,60	1 074,52	0,00	11 052,88
611	Contrats de prestations de services	136 560,33	99 586,15	7 350,00	0,00	29 624,18
6132	Locations immobilières	200 400,00	177 476,57	19 523,23	0,00	3 400,20
6135	Locations mobilières	4 000,00	3 442,07	397,48	0,00	160,45
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	18 000,00	10 100,39	2 106,83	0,00	5 792,78
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	260,63	0,00	0,00	-260,63
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	73,98	0,00	0,00	-73,98
6156	Maintenance	13 500,00	18 478,21	0,00	0,00	-4 978,21
6161	Multirisques	6 000,00	2 734,57	230,77	0,00	3 034,66
6168	Autres primes d'assurance	3 100,00	2 297,10	0,00	0,00	802,90
617	Etudes et recherches	0,00	39,12	0,00	0,00	-39,12
6182	Documentation générale et technique	600,00	509,95	0,00	0,00	90,05
6184	Versements à des organismes de formation	2 500,00	5 200,00	1 440,00	0,00	-4 140,00
6188	Autres frais divers	4 200,00	5 451,50	0,00	0,00	-1 251,50
6232	Fêtes et cérémonies	98 920,00	88 440,54	8 399,56	0,00	2 079,90
6236	Catalogues et imprimés	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6237	Publications	0,00	1 108,80	0,00	0,00	-1 108,80
6247	Transports collectifs	2 340,00	2 404,03	0,00	0,00	-64,03
6248	Divers	300,00	140,00	0,00	0,00	160,00
6251	Voyages et déplacements	300,00	858,16	0,00	0,00	-558,16
6262	Frais de télécommunications	5 400,00	5 631,20	328,33	0,00	-559,53
627	Services bancaires et assimilés	0,00	5,83	0,00	0,00	-5,83
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	15,00	0,00	0,00	-15,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 837 700,00	1 784 585,82	127,20	0,00	52 986,98
6331	Versement mobilité	9 800,00	9 638,49	0,00	0,00	161,51
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 800,00	1 064,52	0,00	0,00	3 735,48
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	38 200,00	19 992,02	0,00	0,00	18 207,98
64111	Rémunération principale titulaires	574 950,00	480 251,98	0,00	0,00	94 698,02
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	29 400,00	25 687,56	0,00	0,00	3 712,44
64118	Autres indemnités titulaires	130 600,00	168 419,73	0,00	0,00	-37 819,73
64131	Rémunérations non tit.	382 000,00	458 314,14	0,00	0,00	-76 314,14
64138	Autres indemnités non tit.	71 000,00	90 973,19	0,00	0,00	-19 973,19
64168	Autres emplois d'insertion	36 000,00	21 241,72	0,00	0,00	14 758,28
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	274 500,00	256 454,55	0,00	0,00	18 045,45
6453	Cotisations aux caisses de retraites	192 500,00	177 726,06	0,00	0,00	14 773,94
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	25 200,00	23 066,35	0,00	0,00	2 133,65
6455	Cotisations pour assurance du personnel	45 000,00	36 988,80	0,00	0,00	8 011,20
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	17 750,00	11 569,71	0,00	0,00	6 180,29
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	3 197,00	127,20	0,00	-1 324,20
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	302 676,67	297 255,69	1 724,32	0,00	3 696,66
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	7 000,00	4 577,60	0,00	0,00	2 422,40
6518	Autres	0,00	48,37	0,00	0,00	-48,37
6541	Créances admises en non-valeur	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
6542	Créances éteintes	1 400,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
6561	Secours d'urgence	20 000,00	22 055,82	179,32	0,00	-2 235,14
6562	Aides	17 282,00	20 144,00	1 060,00	0,00	-3 922,00
6568	Autres secours	67 500,00	69 392,21	485,00	0,00	-2 377,21
6573	Subv. fonct. Organismes publics	7 000,00	9 500,00	0,00	0,00	-2 500,00
6574	Subv. fonct. Assoc., personnes privées	181 194,67	171 536,00	0,00	0,00	9 658,67
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1,69	0,00	0,00	-1,69
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 772 029,00	2 604 505,77	58 347,30	0,00	109 175,93
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 800,00	3 369,51	0,00	0,00	2 430,49
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	1,00	0,00	0,00	-1,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	2 300,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
678	Autres charges exceptionnelles	3 500,00	3 368,51	0,00	0,00	131,49
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	700,00	636,42	0,00	0,00	63,58
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	700,00	636,42	0,00	0,00	63,58
022	Dépenses imprévues (e)	15 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 793 529,00	2 608 511,70	58 347,30	0,00	126 670,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	38 118,00	38 117,37			0,63
6811	Dot. amort. Immos incorporelles et corpo	38 118,00	38 117,37			0,63
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		38 118,00	38 117,37			0,63
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		38 118,00	38 117,37			0,63
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 831 647,00	2 646 629,07	58 347,30	0,00	126 670,63
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	45 900,33	113 684,73	0,00	0,00	-67 784,40
6419	Remboursements rémunérations personnel	45 900,33	103 940,93	0,00	0,00	-58 040,60
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	9 743,80	0,00	0,00	-9 743,80
70	Produits services, domaine et ventes div	69 476,00	44 169,51	6 734,65	0,00	18 571,84
706	Prestations de services	55 000,00	32 656,21	3 200,00	0,00	19 143,79
70878	Remb. frais par d'autres redevables	14 476,00	11 513,30	3 534,65	0,00	-571,95
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 367 089,00	2 053 768,08	145 576,00	0,00	167 744,92
744	FCTVA	3 739,00	3 739,78	0,00	0,00	-0,78
74712	Emplois d'avenir	2 900,00	6 871,81	0,00	0,00	-3 971,81
74718	Autres participations Etat	507 207,00	502 578,76	0,00	0,00	4 628,24
7473	Participat° Départements	17 000,00	20 000,00	0,00	0,00	-3 000,00
7474	Participat° Communes	1 689 043,00	1 369 354,00	131 508,00	0,00	188 181,00
7475	Group. coll et coll. statut particulier	13 000,00	5 000,00	5 368,00	0,00	2 632,00
7478	Participat° Autres organismes	134 200,00	146 223,73	8 700,00	0,00	-20 723,73
75	Autres produits de gestion courante	257 400,00	248 092,63	13 599,74	0,00	-4 292,37
752	Revenus des immeubles	257 400,00	248 091,37	13 599,74	0,00	-4 291,11
758	Produits divers de gestion courante	0,00	1,26	0,00	0,00	-1,26
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 739 865,33	2 459 714,95	165 910,39	0,00	114 239,99
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	1 400,71	0,00	0,00	-1 400,71
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	1 400,71	0,00	0,00	-1 400,71
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 739 865,33	2 461 115,66	165 910,39	0,00	112 839,28
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	4 800,00	1 600,00			3 200,00
777	Quote-part subv inv. transf cpte résult	4 800,00	1 600,00			3 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 800,00	1 600,00			3 200,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 744 665,33	2 462 715,66	165 910,39	0,00	116 039,28
Pour information		86 981,67				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	75 861,50	6 126,21	0,00	69 735,29
2131	Bâtiments publics	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 000,00	1 001,95	0,00	6 998,05
2184	Mobilier	40 536,00	4 422,26	0,00	36 113,74
2188	Autres immobilisations corporelles	12 325,50	702,00	0,00	11 623,50
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		77 861,50	6 126,21	0,00	71 735,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 529,50	4 014,04	0,00	21 515,46
165	Dépôts et cautionnements reçus	25 529,50	4 014,04	0,00	21 515,46
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	1 655,90	0,00	1 344,10
275	Dépôts et cautionnements versés	3 000,00	1 655,90	0,00	1 344,10
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		28 529,50	5 669,94	0,00	22 859,56
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		106 391,00	11 796,15	0,00	94 594,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 800,00	1 600,00		3 200,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	4 800,00	1 600,00		3 200,00
13911	Etat et établissements nationaux	4 800,00	1 600,00		3 200,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 800,00	1 600,00		3 200,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		111 191,00	13 396,15	0,00	97 794,85
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 018,00	6 017,83	0,00	0,17
10222	FCTVA	6 018,00	6 017,83	0,00	0,17
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 729,50	3 736,10	0,00	1 993,40
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00	
Total des recettes financières		11 747,50	9 753,93	0,00	1 993,57
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		11 747,50	9 753,93	0,00	1 993,57
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	38 118,00	38 117,37		0,63
28181	Installations générales, aménagt divers	224,00	224,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	14 728,00	14 727,73		0,27
28184	Mobilier	12 695,00	12 695,00		0,00
28188	Autres immo. corporelles	10 471,00	10 470,64		0,36
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		38 118,00	38 117,37		0,63
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		38 118,00	38 117,37		0,63
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		49 865,50	47 871,30	0,00	1 994,20
Pour information		61 325,50			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 800,00	I 1 600,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		4 800,00	1 600,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	4 800,00	1 600,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 600,00	0,00	0,00	1 600,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
AGIR POUR BEQUEREL	100,00	
ASSOCIATION ACRI	3 200,00	
ASSOCIATION DES HABITANTS DU CAVE	500,00	
CANIEDUC EURE	1 000,00	
ENSEMBLE GROUPE SOS SOLIDARITE (PRE ACCOMPAGNEMENT)	0,00	
EPIREUIL	50 000,00	
FI MPI MA	639,00	
FPH	1 500,00	
FRANCE ALZHEIMER	500,00	
L'ABRI	3 000,00	
LA MAISON DES MOTS	800,00	
LE SERMENT D HYPOCRABE	600,00	
LES POULETTES ROLIVALOISES	1 000,00	
PREVENTION ROUTIERE	100,00	
RERS VAL DE REUIL	1 400,00	
RETRAITES DU VAL	1 000,00	
SECOURS CATHOLIQUE	800,00	
VIVRE ENSEMBLE	3 000,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
COLLEGE ALPHONSE ALLAIS (CULTURE HUMANISTE)	0,00	
COLLEGE ALPHONSE ALLAIS (PRE GRAINE D ORATEUR)	1 749,00	
COLLEGE ALPHONSE ALLAIS (PRE THEATRE ETC)	1 000,00	
<u>Communes</u>		
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE	4 000,00	
ECOLE CERFS VOLANTS(PRE ACCROCHAGE SCOLAIRE)	2 600,00	
ECOLE DES CERFS VOLANTS	5 120,00	
ECOLE DES DOMINOS	3 291,00	
ECOLE DES DOMINOS (CITE EDUC ARTS PLASTOKS)	5 000,00	
ECOLE DES DOMINOS (CITE EDUC ARTS PLASTOKS)	4 200,00	
ECOLE DES DOMINOS (CITE EDUC EMI)	6 880,00	
ECOLE DES DOMINOS (CITE EDUC FORUM EMI)	12 440,00	
ECOLE DES DOMINOS (CITE EDUC LE PLEIN DE NATURE)	5 993,00	
ECOLE DES DOMINOS (CITE EDUC PETIT ROLIVALOIS)	16 974,00	
ECOLE LOUISE MICHEL (CITE EDUC ECOLE DEHORS)	29 000,00	
ECOLE MATERNELLE COLUCHE (CITE EDUC APPRENDRE ET PARTAGER)	1 900,00	
ECOLE MATERNELLE COLUCHE (CITE EDUC BIEN ETRE ET APPRENTI)	4 750,00	
ECOLE MATERNELLE COLUCHE (CITE EDUC CLASS EVASION)	1 500,00	
VILLE (MIEUX CONNAITRE POUR APPRENDRE)	3 000,00	
VILLE (PRE A LA RECHERCHE DE LA LECTURE)	2 500,00	
<u>Etablissements publics (EPCL, EPA, EPIC....)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	181 036,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	28 662,99	28 662,99	0,00	1 171,26	1 171,26
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	C	0,00	28 662,69	28 662,69	0,00	61,56	61,56
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,80	1,00	12,80	11,80	1,00	12,80
Adjoint administratif territorial	C	4,00	1,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,57	4,57	3,57	1,00	4,57
Adjoint technique territorial	C	2,00	0,57	2,57	1,57	1,00	2,57
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		6,00	0,00	6,00	2,00	4,00	6,00
Assistant socio-éducatif	A	5,00	0,00	5,00	1,00	4,00	5,00
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,28	0,00	2,28	2,14	0,14	2,28
Adjoint territorial d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur	B	0,14	0,00	0,14	0,00	0,14	0,14
Animateur principal de 1ère classe	B	0,14	0,00	0,14	0,14	0,00	0,14
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		24,08	1,57	25,65	19,51	6,14	25,65

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

CCAS de VAL DE REUIL - BUDGET CCAS - CA - 2023

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 16
 Nombre de membres présents : 1
 Nombre de suffrages exprimés : 1
 VOTES :
 Pour : 1
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 22/05/2024

Présenté par (1) LA VICE PRESIDENTE.
 A CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE, le 28/05/2024
 LA VICE PRESIDENTE

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session CONSEIL D ADMINISTRATION.
 A VAL DE REUIL, le 28/05/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Annick GASCHER	
Benoît BALUT	
Brigitte ROIX	
Catherine BATAILLE	
Catherine DUVALLET	
Christophe COPLO	
Christophe THIESSE	
Dominique LEGO	
Eric HEBERT	
Inci ALTUNTAS	
Lahsaine AIT BABA	
Marc-Antoine JAMET	
Maryline DESLANDES	
Pascale DUMONTIER	
Patrick HUON	
Sylvie CARDONA GIL	
Thomas BOUREZ	

Certifié exécutoire par (1) LA VICE PRESIDENTE, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : L ASSEMBLEE DELIBERANTE.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.